



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 11 mai 2018

Communiqué de presse

Police de Sécurité du Quotidien :

Signature d'une Convention de partenariat en matière
de sécurité

Préfet de Martinique - Bailleurs sociaux

Dans la cadre de la mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien (PSQ), Franck Robine, préfet de la Martinique et les trois bailleurs sociaux présents sur le territoire (la société Immobilière de la Martinique - SIMAR, la société OZANAM et la société Martiniquaise d'HLM - S.M.HLM), ont signé une convention de partenariat en matière de sécurité vendredi 11 mai, à 9h00 en Préfecture de Martinique.

La PSQ met en oeuvre de nouvelles méthodes de travail pour accroître la proximité avec la population. Elle part du terrain et favorise la bonne circulation des renseignements pour garantir la sécurité de tous.

Les logements sociaux représentent des **zones d'intervention nécessitant une coordination accrue** entre les gestionnaires et les services de sécurité et d'action sociale coordonnés par le préfet. Cette convention permettra une meilleure prise en compte des plaintes des habitants et offrira la possibilité pour les services de sécurité d'être encore plus réactifs, grâce à la systématisation des signalements.

Cette coordination est formalisée à travers une convention entre le préfet de Martinique et les bailleurs sociaux, qui s'attache à :

- Renforcer le partenariat **entre les bailleurs sociaux et les forces de sécurité intérieure** afin de favoriser la lutte contre la délinquance (élaboration de fiches alertes permettant un signalement rapide)
- Mettre en place en complément un partenariat avec les maires le souhaitant (à ce jour : le maire de Fort-de-France) afin de **pérenniser les résultats sécuritaires par une politique de rénovation des centres de bourg** à travers la construction de logements sociaux.

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972